

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Critères d'analyses

DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME WEB, MAINTENANCE, HEBERGEMENT ET FORMATION

















1 - Valeur technique & technologique, pondération de 35 %, en particulier :

- La solidité (fiabilité, efficacité) des solutions techniques proposées (25%)
- L'originalité et la créativité du prestataire, évaluée selon les exemples proposés (10 %).

0 à 4 - très insuffisant - L'expertise, l'originalité de l'équipe et la qualité des solutions techniques proposées ne

répondent pas aux attentes du cahier des charges - Note éliminatoire

5 à 10 - insuffisant - Répond aux objectifs du cahier des charges via des solutions peu fiables ou peu claires

11 à 16 - moyen - Répond aux objectifs du cahier des charges via des solutions relativement fiables,

accessibles

17 à 26 - bon - Répond aux objectifs du cahier des charges via des solutions fiables et accessibles

27 à 35 - très bon - Répond aux attentes du cahier des charges en proposant des solutions solides, claires

et fluides, exprimant une certaine créativité, voire en formulant une proposition se situant au-delà des objectifs initiaux (prestataire force de proposition, suggestion de pistes

amenant une valeur ajoutée au projet)

2 - Compétences, méthodologie et qualité de l'équipe projet, pondération de 25%

- La pertinence de la démarche concrète et la méthodologie, l'adéquation de la proposition aux besoins tels que décrits dans le cahier des charges, calendrier (15%)
- Les compétences de l'équipe ou du prestataire proposé, notamment en termes de formation, accompagnement et suivi (10%);

0 à 4 - très insuffisant - Les compétences et la qualité de l'équipe ne permettent pas de répondre aux attentes

du cahier des charges

5 à 11 - moyen - Les compétences et la qualité de l'équipe semblent relativement peu adaptées aux

objectifs du cahier des charges

12 à 17 - satisfaisant : Les compétences et méthodologies (développement, maintenance, formation et suivi)

détaillées par l'équipe sont en adéquation avec les besoins décrits par le cahier des

charges

18 à 25 - très bon : Les compétences et méthodologies (développement, accompagnement, suivi évolutif,

maintenance, accompagnement, conseil...) déployées par une équipe à l'écoute et disponible vont au-delà des critères fondamentaux de la commande et apportent une

valeur ajoutée certaine à la réalisation du projet.

3 - Coût de la prestation, pondération de 40%

- La pertinence de la décomposition des prix (40%).

Montant de la proposition la moins élevée* / Montant de la proposition analysée x 40

La notation sera proportionnelle par ordre décroissant, la meilleure note étant attribuée à l'offre la moins chère*

*hors offres déclarées anormalement basses selon les modalités de l'article 55 du code des marchés publics

0 à 10 - très insuffisant

11 à 21 - moyen

22 à 32 - satisfaisant

33 à 40 - très bon